

## **NOUVELLES du 27 février 1998**

## **LETTRE DU 27 FÉVRIER 1998**

Chère collègue, cher collègue,

Tout commentaire formulé à l'occasion d'un événement un tant soit peu spectaculaire risque de se retrouver en porte à faux par rapport à la réalité surtout lorsqu'il s'agit d'une situation en pleine évolution. Je réalise aujourd'hui jusqu'à quel point les quelques lignes que je consacrais en janvier aux premiers jours de verglas s'avèrent bien insuffisantes pour couvrir convenablement le récent « super verglas ».

En effet, le « spectacle féerique » de ma missive s'est très rapidement transformée en véritable spectacle de désolation. Près de 3 millions de personnes privées d'électricité (donc de chauffage, d'énergie, d'éclairage) ont connu, pendant de longues périodes, des moments d'inconfort, d'insécurité, voire d'angoisse. D'une durée de 5 à 10 jours dans plusieurs secteurs de l'île de Montréal, la période de grand sinistre s'est prolongée jusqu'aux premiers jours de février dans un vaste secteur incluant quelques municipalités de la rive sud ainsi que des agglomérations importantes telles, notamment, St-Jean-sur-le-Richelieu, Ste-Hyacinthe, Granby, ainsi que leurs environs respectifs. Même l'Université a été sérieusement touchée; fait sans précédent: toutes les activités (y compris les cours) ont été suspendues du 8 au 19 janvier. Et voilà la suite de mon imprudente allusion à la féerie du récent verglas!

Vous aimeriez sans doute avec raison me semblet-il connaître les suites données aux travaux effectués dans les dossiers qui ont retenu votre attention récemment. Et bien voici.

Dossier : Régime de retraite.

À ce sujet, je sais que le personnel du Régime de retraite procède on m'a dit « fébrilement » mais allez donc y voir! à la mise à jour des divers éléments qui sont affectés par les décisions prises par le Comité de retraite au sujet de l'utilisation du surplus actuariel de la Caisse de retraite. Malgré la relative complexité des opérations requises, il semble maintenant probable que l'ajustement des rentes pourra s'effectuer à compter du 1er avril prochain. Les modifications impliquées résultent

- de l'ajustement, au 31 décembre 1997, de la rente au niveau qu'elle aurait atteint si les indexations ponctuelles de 1980 à 1998 avaient été accordées sur la base de 100% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation;

- de l'ajout de 30\$ de rente annuelle par année de service crédité accumulé de 1966 à 1989; ledit ajout résulte de l'élimination de 50% de la coordination du Régime de retraite de l'Université avec le Régime des rentes du Québec.

Dossier : Assurance-santé.

- Toutes les personnes retraitées de l'Université de Montréal sont susceptibles de profiter du Régime collectif d'assurance-santé Croix Bleue, groupe 22948. À chaque année, en vue du renouvellement, le 1er juin, du contrat avec la Croix-Bleue, l'on procède à l'examen des divers paramètres sur lesquels s'appuie la détermination des primes à verser. À ce jour, les données font ressortir une hausse considérable des prestations versées aux cotisants imputables, en grande partie, à l'augmentation des montants remboursés au chapitre des médicaments. En conséquence, il faut s'attendre à ce que, uniquement pour reconduire le présent contrat, les primes soient majorées d'environ 19%.
- Le Comité de l'APRUM que préside le professeur Roland Rivest, suit de près l'évolution du dossier car un certain nombre d'éléments devront être pris en compte.
- Il va de soi que l'ajout, aux présentes dispositions du Régime collectif, de compensations pour soins particuliers (à domicile, etc.) requis à la suite d'une hospitalisation, entraînera, en contre partie, une hausse correspondante des primes à verser.
- Madame Agathe Philibert-Larivée responsable, à la Division des ressources humaines, du dossier Assurance-santé communiquera avec vous dès que seront connus les paramètres définitifs susceptibles de s'appliquer à compter du mois de juin prochain.

Dossier: Nomination d'un Recteur ou d'une Rectrice.

- Vous n'êtes pas sans savoir que les travaux du Comité de nomination suscitent toujours beaucoup d'intérêt et engendrent un nombre impressionnant de canards de toutes plumes. À vrai dire, je n'ai eu personnellement que peu d'échos de ce qui se trame; peut-être est-ce dû au fait que je n'ai plus la flexibilité requise pour me coller l'oreille au sol! Quoi qu'il en soit, le calendrier des événements prochains, avec tout ce qu'il comporte de provisoire, pourra vous intéresser :

9 mars: Dépôt du Rapport du Comité de nomination.

12 mars : Le Conseil reçoit le Comité. 19 mars : Le Conseil prend une décision.

Il y a du nouveau au Conseil de l'APRUM! Au cours du mois de décembre et pour des raisons tout à fait personnelles, Madame Paule Rolland-Thomas a remis sa démission tant de son poste de Secrétaire de l'APRUM que de celui de membre du Conseil. Devant le vide important ainsi créé, le Conseil a choisi M. André Morel, déjà membre du Conseil à titre de Conseiller, pour assumer les responsabilités de Secrétaire. Il y a lieu, tout à la fois, de remercier chaleureusement Mme Rolland-Thomas pour les services éminents qu'elle a rendus à l'Association et de saluer le dévouement de M. Morel qui accepte de nouvelles responsabilités. Le poste de Conseiller, laissé vacant, sera comblé d'ici peu par le Conseil. L'information vous parviendra bientôt.

Je vous encourage à alimenter la réflexion du Comité des candidatures en lui transmettant le nom de personnes qui accepteraient, comme membre du Conseil, d'oeuvrer pour la collectivité. Je crois que le temps est venu pour le Conseil de profiter de la compétence, et, pourquoi pas, de la jeunesse, des personnes récemment retraitées.

Le sort en est jeté! l'Assemblée générale annuelle de l'APRUM aura lieu cette année le mardi 2 juin à 16 :30 dans la salle M415 du Pavillon principal. Prenez bien note de cette date de façon à pouvoir y participer ainsi qu'à la traditionnelle réception qui la suit comme son ombre!

Et il y a toujours, pour vous accueillir, les déjeuners du 3º jeudi de chaque mois Chez Lévêque au 1030 rue Laurier ouest. Ainsi vous avez rendez-vous les 19 mars, 16 avril et 21 mai prochains.

Et que les jours, qui s'allongent, vous apportent un surcroît de bonne humeur et de satisfactions.

Je vous salue bien cordialement.

Le Président Jacques St-Pierre JSP/fsp